

Préserver la qualité de l'eau pour aujourd'hui et surtout pour demain

SOURCE VITALE Présenté le 30 mars 2023, le plan gouvernemental sur l'eau comprend une cinquantaine de mesures visant la sobriété dans l'usage de cette ressource de plus en plus limitée. La Ville et l'Agglomération de Mont de Marsan n'ont pas attendu ces annonces pour faire en sorte que le petit cycle de l'eau impacte toujours moins le grand cycle de l'eau. Préservation et distribution de notre eau de source, construction d'une nouvelle station d'épuration, utilisation de la géothermie, réutilisation des eaux usées : les actions et projets autour de l'eau n'ont jamais été aussi nombreux sur notre territoire.

L'eau circule sans arrêt sur la Terre dans le grand cycle de l'eau que nous avons tous appris à l'école : évaporation, condensation, précipitations, et ruissellement. Ce cycle de l'eau est un facteur essentiel pour que l'eau puisse rester une ressource disponible pour l'ensemble des êtres vivants. Parallèlement, pour s'approprier cette ressource, l'homme a dû organiser un système : c'est le circuit domestique de l'eau, également appelé petit cycle de l'eau (cf. illustration ci-dessus). "Pompée, traitée (minime sur notre territoire grâce à notre eau de source), stockée, distribuée, traitée des eaux usées et enfin retour au milieu naturel : toutes ces étapes nécessitent des infrastructures coûteuses à l'image de la station de Jouanas récemment inaugurée mais aussi des contrôles permanents et des investissements annuels pour entretenir les réseaux portés par nos Régies Intercommunales* de l'Eau et de l'Assainissement" explique Bernard Kruzynski, conseiller communautaire en charge des politiques de l'Eau.

Vers une gestion encore plus durable

Depuis des années, Mont de Marsan et l'Agglomération ont compris que si des infrastructures de qualité sont nécessaires, elles ne garantissent pas pour autant un cycle de l'eau vertueux à 100%. L'augmentation du ruissellement, la diminution de l'évapotranspiration et l'épuisement des nappes sont des preuves journalières que le grand cycle de l'eau est perturbé par l'action de l'homme. Depuis peu, les deux collectivités montoises se sont dotées d'une "Maison de l'eau" qui regroupe tous leurs services du Cycle de l'eau. Une façon de penser l'expertise de la ressource eau de manière durable en agissant en amont (ressources souterraines, rivières et ruisseaux, gestion des eaux pluviales, traitement des pollutions en amont des stations...) comme en aval (valorisation des ressources en sortie de station comme avec la production de biogaz, interconnexions en eau potable avec les communes rurales, projet d'irrigation des terres agricoles...).

"Anticiper les évolutions climatiques et leurs conséquences sur l'hydrologie, les milieux aquatiques et l'évolution des usages qui leur sont associés permettra d'élaborer des stratégies d'adaptation dans le domaine de l'eau. Ces enjeux méritent pleinement notre attention." souligne Charles Dayot, président de Mont de Marsan Agglo et maire de Mont de Marsan.

* Les 7 communes adhérentes sont Bostens, Bretagne-de-Marsan, Lucbardez-et-Bargues, Mont de Marsan, Saint-Avit, Saint-Perdon et Saint-Pierre-du-Mont.

La Maison de l'eau
7 place Francis Planté à Mont de Marsan
montdemarsanagglo-eau.fr

D'un équipement devenu obsolète à une station de traitement des eaux usées et de production de biogaz du futur

ASSAINISSEMENT Mise en service en 1975, pensée pour 37 000 habitants, prévue pour ne traiter que certaines pollutions, construite dans une zone désormais pavillonnaire... l'ancienne station de Jouanas ne répondait plus aux exigences actuelles. Le 22 mars, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, Mont de Marsan Agglo et sa Régie de l'Assainissement ont inauguré sur le même site une nouvelle station qui, en plus de mieux traiter les eaux usées pour un plus grand respect des cours d'eau, permettra de générer du biogaz.



Une station à "énergie positive" au cœur du territoire

Production de biométhane

- Une station d'épuration dotée d'un procédé innovant de production de biométhane issu du biogaz produit lors du traitement des eaux usées
- Un gaz vert injecté dans le réseau public de gaz GRDF et revendu au fournisseur Gaz de Bordeaux
- 2,5 millions de KWh produits à terme chaque année soit l'équivalent de la consommation annuelle en gaz de 220 foyers ou aux besoins annuels en bio-GNV de 15 bus

Économies d'énergie

- Des bâtiments pensés en Haute Qualité Environnementale / Basse Consommation - RT2012
- Une eau traitée qui sert à chauffer le digesteur et les locaux techniques

Une intégration environnementale réussie

- Traitement architectural et paysager de la nouvelle station qui respecte le site environnemental de Jouanas et les riverains
- Choix de matériaux naturels pour atténuer le caractère industriel du site
- Plantation d'arbres pour renforcer l'écran végétal
- Protection végétale pour les riverains
- Chemin pédestre paysager autour de la station

Les dates clés

- **2010**
 - > Décision de reconstruire la station d'épuration de Jouanas inscrite dans le schéma directeur d'assainissement
- **2012-2013**
 - > Concours de maîtrise d'œuvre et choix du maître d'œuvre Cabinet Merlin, par délibération du Conseil municipal de Mont de Marsan
 - > Choix du terrain dans le prolongement de la station actuelle
- **2013-2016**
 - > Études préliminaires et établissement de l'avant-projet, concertation et communication
- **2019**
 - > Création de la Régie intercommunale de l'Assainissement
 - > Démarrage des travaux, concertation et communication
- **OCTOBRE 2021**
 - > Basculement des eaux usées de l'ancienne vers la nouvelle station avec mise en service progressive
- **2022**
 - > Vidange et démolition des anciens ouvrages
 - > Mise en service de l'injection de biogaz dans le réseau GRDF
- **22 MARS 2023**
 - > Inauguration



Un projet primé

"L'Agglomération a été récompensée pour cette construction lors des Victoires de l'Investissement Local, remises par la Fédération Nationale des Travaux Publics à l'occasion du dernier Salon des Maires de France".



Bernard Kruzynski,
conseiller communautaire en charge des politiques de l'Eau

Les objectifs de la nouvelle station

- Faire face à la charge polluante future, à l'horizon 2070, avec une capacité de traitement correspondant à l'équivalent de la pollution rejetée par 55 000 habitants
- Permettre un traitement plus poussé des eaux usées en agissant sur la pollution carbonée mais également sur les paramètres azote et phosphore (polluants rejetés par l'activité humaine et responsables de l'eutrophisation des cours d'eau)
- Tripler la capacité de traitement pour arriver à 1 050 m³/h
- Restaurer la qualité des cours d'eau

Valoriser le potentiel énergétique des eaux usées

- Améliorer son impact sur le cadre de vie du voisinage : ouvrages générateurs d'odeurs installés dans des locaux permettant leur confinement et leur traitement avant rejet à l'atmosphère, sources d'émissions sonores confinées dans des locaux insonorisés, zones de circulation des véhicules situées à l'opposé des habitations, traitement architectural et paysager pour l'intégration de la station dans son environnement
- Ouvrir l'installation au public et à la visite
- Intégrer le pôle collecte et traitement du service Assainissement



Coût de réalisation
21 141 776 €^{HT}
Dont coût du méthaniseur :
1 536 335 €^{HT}

Les subventions :



10 368 414 €
hors méthaniseur



544 561 €
pour méthaniseur



135 438 €
pour méthaniseur

Un écriin 0 % plastique pour notre eau de source 100 % locale

H2O Pour être en bonne santé, l'homme doit consommer 1,5 litre d'eau chaque jour. Encore faut-il que cette eau soit d'une qualité satisfaisante. En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés. Mont de Marsan Agglo et sa Régie de l'Eau ont décidé qu'au vu de la qualité de l'eau de notre territoire, celle-ci méritait d'être présentée dans une belle carafe.

Une eau de source souterraine zéro traitement, puisée localement

■ Des mesures réalisées en 1990 ont montré que l'eau distribuée à Mont de Marsan s'est infiltrée dans la région de Roquefort il y a 10 000 ans. Cette eau, protégée de la surface par une couche argileuse très imperméable, a cheminé au fil des siècles à l'abri de toute contamination liée à l'activité humaine.

■ Naturellement potable, l'eau de source distribuée par la Régie de l'Eau aux 7 communes adhérentes (Bostens, Bretagne-de-Marsan, Lucbardez-et-Bargues, Mont de Marsan, Saint-Avit, Saint-Perdon et Saint-Pierre-du-Mont), grâce aux 15 forages existants, n'est traitée que préventivement et en très petite quantité pour garantir une qualité bactériologique irréprochable lors du transport dans les canalisations et du stockage dans les réservoirs.

Une eau de qualité grâce à l'entretien des réseaux

■ Les eaux pompées sont stockées dans 10 réservoirs (1 à Lucbardez-et-Bargues, 6 à Mont de Marsan, 2 à Saint-Pierre-du-Mont et 1 à Saint-Perdon) d'une capacité totale de 10 300 m³ régulièrement entretenus. Si l'eau d'un réservoir venait à être polluée, la Régie pourrait assurer la distribution d'eau potable grâce aux 8 autres.

■ La longueur du réseau est supérieure à 300 km. Chaque année, plusieurs kilomètres de réseau sont modernisés par la suppression et le remplacement des anciennes conduites et branchements.

Une eau de qualité scrupuleusement contrôlée

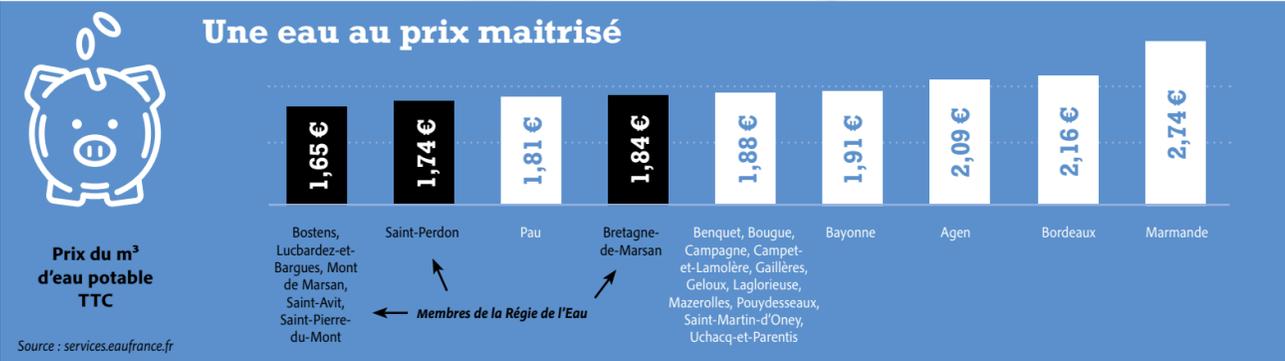
■ Bien que naturellement potable, saine et peu calcaire, l'eau distribuée par la Régie de l'Eau est contrôlée en permanence par l'ARS.
■ En plus de ces contrôles réglementaires, la Régie fait ses propres prélèvements.



Bon à savoir Où trouver la carafe M2O ?

Rendez-vous à l'Office de tourisme de Mont de Marsan Agglo pour vous la procurer.

Tarif : à partir de 8€



Les eaux chaudes souterraines montoises doublement utiles

VERTUEUX Depuis 2017, la Ville de Mont de Marsan a développé un modèle durable pour une partie de son eau géothermique : l'eau d'un des deux forages sert à chauffer des bâtiments avant d'être mise à disposition d'agriculteurs locaux.

Mont de Marsan a la chance d'avoir à disposition dans son sous-sol profond (1 850 m) de l'eau chaude à 60°. Pour l'exploiter elle a créé deux forages : Gmm1 qui alimente la Base Aérienne 118, l'hôpital Sainte-Anne, la Cité Hélène Boucher, l'école et les salles de sports de l'Argenté, l'Éco Quartier du Peyrouat (école, Maison de Santé, crèche, salle polyvalente, logements XL Habitat, résidence seniors et palais de justice) et Gmm2 qui dessert la caserne Maridor. La géothermie montoise a produit en 2021 17 000 MWh. Une fois les bâtiments chauffés, plutôt que de se contenter de rejeter cette eau propre (car issue de nappes profondes) dans des ruisseaux, la Ville a fait le choix de lui trouver une deuxième utilité.

Irriguer avec de l'eau géothermique

Mont de Marsan a développé un partenariat avec la Chambre d'Agriculture et des agriculteurs pour construire et exploiter un bassin de stockage de 300 000 m³ à Mazerolles. L'objectif : remplir le bassin durant la période de chauffage via les eaux du puit Gmm2 et mettre à disposition cette eau l'été pour les agriculteurs. Techniquement, l'eau est puisée puis sert à chauffer des bâtiments avant de rejoindre le bassin - via

une conduite de 3,5 km de long qui, pour préserver une zone Natura 2000, passe en dessous du lit du Midou - et refroidir. Ensuite, cette eau est utilisée par les agriculteurs riverains pour irriguer leurs cultures (environ une centaine d'hectares). Ces derniers ne pompent plus dans la rivière, qui était souvent en souffrance l'été. Un projet durable qui satisfait toutes les parties. Pour aller encore plus loin, une étude est en cours afin d'envisager des panneaux photovoltaïques flottants sur le bassin. "Concernant le 2^e forage, nous travaillons pour apporter une solution avec le même objectif durable et gagnant-gagnant" souligne Patrice Marboutin, directeur de la Maison de l'eau.



La géothermie, un atout pour Mont de Marsan

"La géothermie est une énergie renouvelable, locale et respectueuse de l'environnement, associant performance énergétique et économique. Son potentiel est considérable pour la production de chaleur et est une alternative aux énergies fossiles. C'est pourquoi, en 2007, la Ville a souhaité reprendre l'exploitation des installations de la Géothermie en régie. Même si les travaux qu'elle nécessite sont assez coûteux, nous avons fait le choix de miser sur le long terme car la géothermie est une façon différente de penser l'énergie de demain. De nombreux projets sont en réflexion autour du sujet."



Catherine Picquet, adjointe au maire en charge du Chauffage urbain



Un projet de REUT à l'étude pour les eaux usées de la station de Conte

L'économie et le partage des ressources en eau constituent une priorité dans la politique de l'eau amplifiée dans un contexte de changement climatique. La Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) est l'une des

solutions possibles à mettre en place localement pour s'adapter à des tensions saisonnières sur l'eau. La REUT permet d'économiser une eau potable précieuse, de mettre à profit la valeur ajoutée de l'eau usée traitée et de protéger les milieux naturels. C'est dans cet esprit que Mont de Marsan Agglo, l'Institution Adour et la Chambre d'Agriculture travaillent sur un projet visant à récupérer les eaux usées de la station d'épuration de Conte afin d'alimenter des terres agricoles. Près de 1 000 hectares sont concernés par cette initiative qui permettrait de soulager à la fois les agriculteurs et la rivière.

Néanmoins, le chemin administratif, technique et financier est encore long pour arriver à ce que la station d'épuration ne rejette plus un seul mètre cube d'eau en rivière et que ses eaux usées (rendues propres à l'utilisation en milieu agricole) remplacent les 42 pompages en rivière des 21 exploitations agricoles.

Partager l'eau du territoire

Être vertueux, c'est aussi pour la Régie de l'Eau mettre à disposition son eau de source y compris à des communes qui ne sont pas adhérentes et qui aujourd'hui disposent d'une eau de qualité médiocre. Cela passe, sur les années à venir, par de lourds travaux sur l'agglomération et au-delà : modification des pompages de Saint-Jean-d'Août et de Harbau, création d'interconnexions (depuis Mont de Marsan vers Bostens, Lucbardez-et-Bargues et Saint-Avit, et depuis Saint-Pierre-du-Mont vers Benquet, Bretagne-de-Marsan et Haut-Mauco), création de stations de suppression. Les 14 forages de la Régie sur le territoire permettront à l'avenir de mener d'autres projets équivalents.

